



Procès-verbal

N° de résolution ou annotations

Séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 8 mai 2017, 19 h, 175, rue Kildare (parc des Saphirs)

Considérant que le conseil municipal est élu et siège selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de M. Jean-Philippe Lemieux (district 1), Mme Christiane Auclair (district 2), M. Jean-Philippe Mathieu (district 3), M. Alain Dufresne (district 4) et M. Louis-Georges Thomassin (district 5).

En l'absence de M. Charles Durocher (district 6).

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Wanita Daniele.

En présence de la greffière, Mme Maude Simard, avocate, et du directeur général, M. Marc Proulx.

DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

1. 169-05-17

Ouverture de la séance

À 19 h, la mairesse, Mme Wanita Daniele, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance, conformément au calendrier des séances ordinaires, prévu aux articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes*, L.R.Q., c. C-19 (ci-après nommée LCV).

2. 170-05-17

Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé et modifié ci-dessous :

Dispositions préliminaires

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 5 mai 2017

Adoption des comptes

4. Adoption des comptes - Lot 05-2017

Suivi

5. Suivi des correspondances
6. Suivi des dossiers des élus

Dépôt

7. Dépôt des procès-verbaux de correction PVC-005-17 et PVC-006-17
8. Dépôt des états comparatifs au 31 mars 2017
9. Dépôt du rapport financier 2016 et du rapport de l'auditeur indépendant

Avs de motion

10. Avis de motion - Adoption d'un règlement d'emprunt de 400 000 \$ aux fins de consolidation du déficit

Adoption de règlement

11. Adoption du Règlement 804-17 - *Règlement modifiant le Règlement 800-17 décrétant l'acquisition de véhicules et l'affectation de la somme de 447 000 \$ des soldes disponibles des règlements fermés numéros 567-08, 583-09, 587-09, 590-09, 607-10, 628-11, 636-11, 649-12, 650-12 et 691-13 en vue de financer une dépense de 447 000 \$*
12. Adoption du Règlement 805-17 - *Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 550 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'une voie cyclable dans le cadre de la trame bleue verte, remboursable sur 10 ans*

Urbanisme

13. Demande de PIIA - 10, rue de Lucerne (lot 982)
14. Demande de PIIA - 203, rue des Matricaires
15. Autorisation de l'OBV Charlevoix-Montmorency pour la réalisation d'analyse d'eau de puits privés sur le territoire de Sainte-Brigitte-de-Laval

Trésorerie

16. Virement budgétaire n° 3
17. Affectation du fonds de roulement pour l'acquisition d'équipements informatique et mobilier pour la mairie

Approvisionnement

18. ~~Adjudication de contrat pour des travaux d'aménagement de bureaux à la mairie - REPORTÉ~~

Loisirs

19. Reconnaissance d'Action Sentiers Lavallois aux fins du programme



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

- d'assurances pour les organismes à but non lucratif
- 20. Reconnaissance de *Maison des jeunes La Barak* aux fins du programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif
- 21. Demande de reconnaissance du *Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval* comme organisme reconnu
- 22. Subvention dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse
- 23. Subvention à la *Maison des jeunes La Barak*

Ressources humaines

- 24. Embauche de Mme Amélie Grenier à titre d'inspectrice en environnement, temporaire
- 25. Embauche de Mme Marie-Alexandre Girard-Deschênes à titre d'inspectrice en bâtiment, temporaire
- 26. Embauche de M. Jérôme Gagnon-Dupont à titre d'inspecteur écopatrouille, au poste d'étudiant
- 27. Embauche de Mme Rose Savard-Paquet à titre d'inspectrice écopatrouille, au poste d'étudiant
- 28. Embauche du personnel d'animation du camp d'été 2017
- 29. ~~Embauche de huit (8) pompiers premiers répondants - REPORTÉ~~

Autorisation de signatures

- 30. Autorisation de signature des contrats des professeurs pour la programmation printanière
- 31. Désignation d'un représentant pour le compte de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval relativement aux services Mon dossier de Revenu Québec
- 32. Autorisation de signature – Entente avec Emploi Québec pour l'année 2017-2018

Présentation

- 33. Présentation du rapport financier 2016

Période de questions

- 34. Période de questions

Dispositions finales

- 35. Levée de la séance

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

3. 171-05-17 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 5 mai 2015

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'adopter et de signer les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 5 mai 2017;
- D'autoriser la mairesse et la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

ADOPTION DES COMPTES

4. 172-05-17 Adoption des comptes – Lot 05-2017

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De recevoir le bordereau du lot 05-2017 au montant de 408 162.87 \$;
- De payer les montants associés au bordereau ci-dessous :

SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 MAI 2017	
9018-7980 Québec Inc.	3 550.00 \$
AECOM Consultants inc.	5 892.47 \$
Agence Québécom inc	431.16 \$
Agence Québécom inc.	431.16 \$
Akifer	1 149.75 \$
Altus Heylar division de groupe Altus Itée	160.97 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

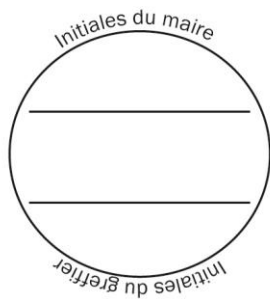
SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 MAI 2017	
Antoine Toussaint-Lachance	16.00 \$
Ardel Électrique inc.	7 358.31 \$
Asphalte Lagacé Ltée	8 747.76 \$
Audrey Gagnon	80.00 \$
Batteries Expert	692.33 \$
Belizia	1 241.72 \$
Bell Mobilité Cellulaire	628.94 \$
Bell Mobilité Téléavertisseur	68.53 \$
Bilodeau Chevrolet-Buick-GMC	1 215.09 \$
C.C.A.P.	51.52 \$
C.O.M.A.Q.	2 086.80 \$
Cain Lamarre Casgrain Wells	4 496.34 \$
Camions Freightliner Québec inc.	714.68 \$
Canac	481.42 \$
Carol Poulin CPN	560.00 \$
Carrières Québec Inc	5 000.00 \$
Carte Sonic	3 368.70 \$
Centre de l'auto élite inc.	73.58 \$
Centre de services partagés du Québec	76.98 \$
CLUB DE GOLF ALPIN INC.	5 523.94 \$
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	19 387.43 \$
Compass Minerals Canada Corp.	11 213.13 \$
CONFIAN	362.92 \$
Côté Fleury	239.04 \$
Dan électrique	1 927.58 \$
Denys Fontaine	65.00 \$
Desharnais centre du camion	2 242.20 \$
Diane Vézina	16.00 \$
Distribution Michael Prévost	160.55 \$
Dominic St-Pierre	100.00 \$
Elisabeth Tremblay	640.00 \$
Elza Dallaire	235.70 \$
Elza Dallaire	235.70 \$
Elza Dallaire	235.70 \$
Emco Ltée	950.73 \$
Employé # 494	1 891.36 \$
Employé # 543	70.00 \$
Employé # 551	24.08 \$
Énergie Valero inc.	2 405.20 \$
Entrac Inc.	3 138.82 \$
Équipements E.M.U.	9 878.06 \$
Excavation Mario Vallée	1 000.00 \$
Expéritec	3 104.33 \$
Fernande Boudreau	25.75 \$
Fonds d'information sur le territoire	92.00 \$
Fournitures de bureau Denis	507.50 \$
Frankelin Empire	3 803.37 \$
G&K Services Canada Inc.	531.82 \$
G4 Architecture Faguy + Brisson Architectes & associés	3 078.45 \$
Gabriel Robitaille	106.99 \$
Gagné Letarte société nom collectif, avocats	320.85 \$
Garda World	247.12 \$
Gaudreau environnement inc.	18 754.29 \$
Giguère Karine	1 494.68 \$
Gisèle Lapointe	25.75 \$
Groupe financier AGA inc. in trust	269.85 \$
Groupe Négotel inc.	389.27 \$
Groupe Ultima inc.	(393.00) \$
Hewitt Équipement Limitée	817.15 \$
Hydro Québec	13 587.59 \$
Hydro Québec	16 145.02 \$
IGA 8162	25.57 \$
Info Page	82.09 \$
Interconnexions LD	11 409.47 \$
Introspection	2 081.62 \$
Jason Therrien	202.93 \$
Jeannine Goulet	30.54 \$
Jessica Dumais Hudon	34.00 \$
Joanie Guénard	65.00 \$
Jonathan Tessier	176.85 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 MAI 2017	
Josée Desroches	140.00 \$
Kamikazz Sport inc.	459.90 \$
Karina Lajoie	18.00 \$
Karine Lebel	51.20 \$
Konica Minolta Business Solutions	237.64 \$
Laboratoire Environex	354.99 \$
L'Arsenal	3 544.68 \$
Latulippe inc.	180.01 \$
Laurence Watters	34.00 \$
Le Soleil	1 724.63 \$
Le Trèfle d'Or	2 946.00 \$
Les Ateliers de l'EDQ	524.90 \$
Les Entreprises Boucher & Lortie	(392.35) \$
Les entreprises L.T.	18 829.60 \$
Les entreprises Pierre L.Boulos	114.96 \$
Les Équipements TWIN inc.	5 415.32 \$
Les Glissades Tewkesbury	206.96 \$
Les productions le Papa de Théa inc.	4 599.00 \$
Les produits Opti-max inc.	359.43 \$
Linde Canada limité 15687	80.62 \$
Location d'outils Beauport inc.	358.50 \$
Logitech plus	149.70 \$
Louis Hamel enr.	881.91 \$
Lucie Belleau	548.60 \$
Lumen	598.87 \$
Lysanne Rioux	65.00 \$
Macpek Inc	1 303.56 \$
Magalie Tarrondeau	75.92 \$
Marie-Claude Bouchard	480.00 \$
Marie-Ève Meilleur	235.70 \$
MBH Mobilier de bureau	266.74 \$
MEC Services Techniques Daniel Guay	5 000.00 \$
MED EXPRESS	47.26 \$
Mélanie Dassylva	34.00 \$
Meridian OneCap	636.68 \$
Michel Larouche, consultant RH Inc.	172.46 \$
Mike Rousseau	75.92 \$
Milène Filteau	220.54 \$
Ministre du Revenu du Québec	59 601.64 \$
Murray Promotions	776.08 \$
NAPA pièces d'autos	1 614.28 \$
Négawatts production	4 850.00 \$
Nortrax Québec inc.	(48.03) \$
OUTILS PLUS M.J. INC.	1 748.13 \$
Panavidéo	103.14 \$
Pause café Soleil	126.73 \$
PEEQ Construction Inc.	309.27 \$
Petite Caisse Ste-Brigitte-de-Laval	491.34 \$
PG Solutions	1 265.01 \$
Pièces de bornes-fontaines J.S.R enr.	371.42 \$
Pitney Bowes	583.53 \$
PitneyWorks	551.84 \$
Plongée Capitale	329.29 \$
Pneus Bélisle	1 037.53 \$
Poliquin Décor	5 541.23 \$
Raphaële Bouillon	16.00 \$
Réal Huot inc.	659.23 \$
Receveur Général du Canada	14 681.99 \$
Références Systèmes inc.	556.19 \$
Régulvar	2 227.63 \$
Remorquage S.P.I.	68.99 \$
Renaud-Bray	6 885.05 \$
Réseau Biblio de la Capitale-Nationale	540.38 \$
Richard & Cie	1 658.67 \$
Richard Doré	65.82 \$
Robitaille Équipement inc.	820.92 \$
Rona	900.78 \$
Roulements Harvey Inc.	47.60 \$
S.S.Q. Groupe financier	17 490.76 \$
S.T.P. inc	126.47 \$



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

N° de résolution ou annotations

SOMMAIRE DES EFFETS PRÉSENTÉS AU CONSEIL DU 8 MAI 2017	
Sancovac 2000 inc.	1 072.52 \$
Sandra Cimon	70.00 \$
Sani Orléans inc.	518.82 \$
Sani-Fontaine	93.13 \$
Scolo productions	350.00 \$
Scolo productions	569.80 \$
SEAO -Constructo	751.01 \$
Sébastien Racine	61.61 \$
Services INFO-Comm	1 029.63 \$
Silencieux Gosselin inc.	494.14 \$
Société protectrice des animaux de Québec	1 596.00 \$
Société québécoise d'information juridique	30.18 \$
Solutia Télécom	39.04 \$
Solutions d'affaires de la Capitale inc.	1 036.19 \$
Solutions M3	17 190.26 \$
Soucy Roy Gauveau SENCRL	1 146.03 \$
S-Pace signalétique inc	3 403.08 \$
Steve Breton	162.35 \$
Studio Dance Connection	597.87 \$
Studios Unis d'autodéfense NDL	1 655.64 \$
Sylvie Lelièvre	119.47 \$
Tenaquip	659.87 \$
Toshiba	643.78 \$
Transporteur en Vrac de Montmorency Inc	3 398.02 \$
Turcotte 1989 inc.	367.92 \$
Vincent Paquet-Jobin	287.30 \$
Visa Desjardins	3 949.46 \$
Wurth Canada Lté	2 755.79 \$
TOTAL	408 162.87 \$;

- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou le trésorier à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

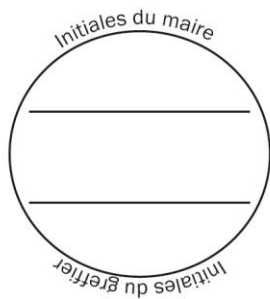
SUIVI

5. 173-05-17 Suivi des correspondances

La mairesse, Mme Wanita Daniele, fait la lecture des principales correspondances officielles et protocolaires reçues depuis la dernière séance du conseil municipal, le cas échéant.

6. 174-05-17 Suivi des dossiers des élus

- M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux
 - Conseil du bassin de la Rivière Montmorency
 - Comité environnement
 - Comité du budget
 - Développement commercial et industriel
 - Comité de circulation
 - Représentant au conseil d'établissement de l'école du Trivent
- Mme la conseillère Christiane Auclair
 - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
 - Urbanisme – développement
 - Comité du budget
 - Travaux publics – projets
- M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu
 - Conservons, protégeons et reboisons Sainte-Brigitte
 - Marché public
 - Taxi-bus
 - Comité du budget



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- M. le conseiller Alain Dufresne
 - Sport et loisirs
 - Représentant des associations sportives
 - Comité du budget
 - Âge d'or
 - Conseil d'administration du Trèfle d'Or
 - Action Sentiers Lavallois
- M. le conseiller Louis-Georges Thomassin
 - Comité budget et suivi budgétaire
 - Travaux publics – voirie
 - Représentant de l'Association de motoneige et de VTT

DÉPÔTS

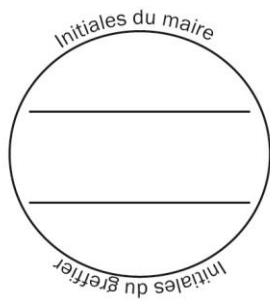
7. 175-05-17 **Dépôt des procès-verbaux de correction PVC-005-17 et PVC-006-17**
Conformément à l'article 92.1 LCV, la greffière, Mme Maude Simard, avocate, dépose les procès-verbaux de correction PVC-005-17 et PVC-006-17 et leurs documents explicatifs.
8. 176-05-17 **Dépôt des états comparatifs au 31 mars 2017**
Conformément à l'article 105.4 LCV, le trésorier, M. Pierre R. Charron, procède au dépôt des états comparatifs du premier trimestre de l'année 2017.
9. 177-05-17 **Dépôt du rapport financier 2016 et du rapport de l'auditeur indépendant**
Conformément aux dispositions de l'article 105.1 LCV, le trésorier, M. Pierre R. Charron, dépose le rapport financier vérifié et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2016;
Conformément à l'article 105.2 à LCV, ces rapports et les documents afférents seront transmis au ministère des affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT).

AVIS DE MOTION

10. 178-05-17 **Avis de motion – Adoption d'un règlement d'emprunt de 400 000 \$ aux fins de consolidation du déficit**
Conformément à l'article 356 LCV, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin donne avis qu'il sera présenté, pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal, un règlement d'emprunt de 400 000 \$ aux fins de consolidation du déficit.

ADOPTION DE RÈGLEMENT

11. 179-05-17 **Adoption du Règlement 804-17 – Règlement modifiant le Règlement 800-17 décrétant l'acquisition de véhicules et l'affectation de la somme de 447 000 \$ des soldes disponibles des règlements fermés numéros 567-08, 583-09, 587-09, 590-09, 607-10, 628-11, 636-11, 649-12, 650-12 et 691-13 en vue de financer une dépense de 447 000 \$**
Considérant le Règlement 800-17 – Règlement décrétant l'acquisition de véhicules et l'affectation de la somme de 447 000 \$ des soldes disponibles des règlements 567-08, 583-09, 587-09, 590-09, 607-10, 628-11, 636-11, 649-12, 650-12 et 691-13, en vue de financer une dépense de 447 000 \$, adopté le 13 mars 2017;
Considérant que ce règlement doit être modifié afin d'ajuster les sources de financement;
Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2017;
Considérant qu'une copie du projet du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;
Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de ce règlement et renoncent à sa lecture;
Considérant que le projet de règlement était disponible pour consultation à la mairie deux (2) jours ouvrables avant la séance du 8 mai 2017 et à la disposition du public dès le début de cette séance, pour consultation;



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Considérant que la mairesse mentionne que ce règlement a pour objet de modifier la source des règlements fermés afin de financer une dépense de 447 000 \$ pour l'acquisition de véhicules :

N° de résolution ou annotations

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'adopter le Règlement 804-17 – *Règlement modifiant le Règlement 800-17 décrétant l'acquisition de véhicules et l'affectation de la somme de 447 000 \$ des soldes disponibles des règlements fermés numéros 567-08, 583-09, 587-09, 590-09, 607-10, 628-11, 636-11, 649-12, 650-12 et 691-13 en vue de financer une dépense de 447 000 \$;*
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

12. 180-05-17

Adoption du Règlement 805-17 - Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 550 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'une voie cyclable dans le cadre de la trame bleue verte, remboursable sur 10 ans

Considérant l'engagement de la Ville auprès de la MRC de La Jacques-Cartier à participer au projet de la trame bleue verte et à aménager une voie cyclable reliant l'arrondissement de Beauport et le parc Richelieu;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 avril 2017;

Considérant qu'une copie du projet du présent règlement a été remise à chacun des membres du conseil au moins deux (2) jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture;

Considérant que ce projet de règlement était disponible pour consultation à la mairie deux (2) jours juridiques avant la séance du 8 mai 2017 et à la disposition du public dès le début de cette séance, conformément à l'article 356 LCV;

Considérant que la mairesse mentionne que ce règlement a pour objet de décréter des travaux d'aménagement d'une voie cyclable dans le cadre du projet de la trame bleue verte pour un montant n'excédant pas 550 000 \$, financés par un règlement d'emprunt du même montant, remboursable sur 10 ans :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'adopter le Règlement 805-17 - *Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 550 000 \$ pour des travaux d'aménagement d'une voie cyclable dans le cadre de la trame bleue verte, remboursable sur 10 ans;*
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

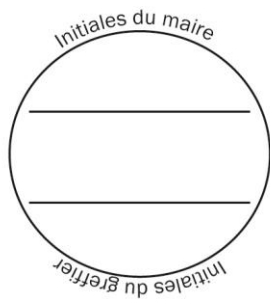
URBANISME

13. 181-05-17

Demande de PIIA – 10, rue de Lucerne (lot 982)

Considérant la demande de PIIA 2017-0005 déposé le 17 février 2017;

Considérant que la demande vise construire un bâtiment principal en zone de contraintes visuelles et qu'elle est assujettie aux normes relatives au chapitre 4 du Règlement 712-14 - *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

Considérant que l'ensemble des plans et documents requis pour l'analyse de la demande a été déposé;

Considérant que la demande respecte en tout point les objectifs et critères du PIIA;

Considérant la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) afin d'accepter la demande de PIIA 2017-005 pour la construction d'un bâtiment principal en zone de contraintes visuelles, conformément au document soumis au Comité consultatif d'urbanisme du 18 avril 2017;

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'autoriser la demande de PIIA 2017-0004 visant à construire un bâtiment principal en zone de contraintes visuelles conformément au document soumis au Comité consultatif d'urbanisme du 18 avril 2017;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

14. 182-05-17

Demande de PIIA - 203, rue des Matricaires

Considérant la demande de PIIA 2017-0004 déposé le 10 avril 2017;

Considérant que la demande vise à agrandir une habitation unifamiliale jumelée dont les modifications apportées au bâtiment sont visibles de l'extérieur et qu'elle est assujettie aux normes relatives au chapitre 7 du Règlement 712-14 - *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)*;

Considérant que l'ensemble des plans et documents requis pour l'analyse de la demande a été déposé;

Considérant que la demande ne respecte pas en tout point les objectifs et critères du PIIA;

Considérant la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) du 18 avril 2017 afin de refuser la demande de PIIA 2017-004 pour l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée pour les raisons suivantes :

1. Le projet d'agrandissement représente une trop grande volumétrie par rapport à l'implantation au sol existante de la résidence, soit un ajout correspondant à 64%;
2. La construction sur pieux s'intègre mal à la construction existante sur fondation de béton;
3. Le CCU suggère au requérant, s'il souhaite poursuivre sa démarche, de faire produire une analyse volumétrique afin d'évaluer l'impact de l'agrandissement projeté sur l'intégrité architecturale du bâtiment :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De refuser la demande de PIIA 2017-0004 visant à autoriser l'agrandissement d'une habitation unifamiliale jumelée dont les modifications apportées au bâtiment sont visibles de l'extérieur pour les raisons suivantes :
 1. Le projet d'agrandissement représente une trop grande volumétrie par rapport à l'implantation au sol existante de la résidence, soit un ajout correspondant à 64%;
 2. La construction sur pieux s'intègre mal à la construction existante sur fondation de béton;
 3. Le CCU suggère au requérant, s'il souhaite poursuivre sa démarche, de faire produire une analyse volumétrique afin d'évaluer l'impact de l'agrandissement projeté sur l'intégrité architecturale du bâtiment.
- De recommander qu'une nouvelle demande d'agrandissement soit déposée conjointement avec le jumelé contiguë;



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

N° de résolution ou annotations

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

15. 183-05-17 Autorisation à l'OBV Charlevoix-Montmorency pour la réalisation d'analyse des puits privés sur le territoire de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Considérant que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a donné le mandat à l'OBV Charlevoix-Montmorency d'effectuer des analyses de l'eau des puits privés, prélever les échantillons d'eau à la résidence des citoyens et de les expédier au laboratoire de la Ville de Québec;

Considérant que l'objectif de l'OBV Charlevoix-Montmorency est de faire 250 tests d'eau au printemps dans le bassin de la Montmorency et 250 supplémentaires à l'automne :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'autoriser l'OBV Charlevoix-Montmorency à effectuer des analyses de l'eau des puits privés, prélever les échantillons d'eau à la résidence des citoyens et de les expédier au laboratoire de la Ville de Québec;
- De demander les résultats de ces prélèvements ainsi que les rapports d'analyses;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

TRÉSORERIE

16. 184-05-17 Virement budgétaire n° 3

Considérant les recommandations du trésorier, décrites au tableau ci-joint :

Postes comptables	Description des dépenses affectées	Virement budgétaire proposé - surplus (besoin)
02-701-21-141	Salaires centre Trivent / église / responsables	(119 500) \$
02-701-50-141	Salaires parcs et terrain de jeux	119 500 \$
Total		0 \$

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'autoriser le transfert budgétaire recommandé par le trésorier;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou le trésorier à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

17. 185-05-17 Affectation du fonds de roulement pour l'acquisition d'équipements informatique et mobilier pour la mairie

Considérant que des travaux d'aménagement à la mairie nécessitent l'acquisition d'équipements informatiques et téléphoniques et de mobiliers.

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- D'emprunter au fonds de roulement la somme de 6 800 \$, taxes nettes, amortie sur trois (3), à partir de janvier 2018 pour effectuer l'acquisition d'équipements informatiques pour les nouveaux employés;
- D'emprunter au fonds de roulement la somme de 2 900 \$, taxes nettes, amortie sur dix (10) ans, à partir de janvier 2018, pour effectuer l'acquisition du mobilier pour les nouveaux employés;
- D'emprunter au fonds de roulement la somme de 1 135 \$, taxes nettes, amortie sur 3 ans, à partir de janvier 2018, pour effectuer l'acquisition de l'équipement téléphonique pour les nouveaux employés;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou le trésorier à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers

APPROVISIONNEMENTS

18. 186-05-17 Adjudication de contrat pour des travaux d'aménagement de bureaux à la mairie
REPORTÉ

LOISIRS

19. 187-05-17 Reconnaissance d'Action Sentiers Lavallois aux fins du programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

Considérant qu'Action Sentiers Lavallois, œuvrant sur le territoire de la ville, demande à être reconnu par ce conseil aux fins d'adhérer et de prendre assurance de dommages offert par le programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- Que ce conseil reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'organisme Action Sentiers Lavallois;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers

20. 188-05-17 Reconnaissance de la Maison des jeunes La Barak aux fins du programme d'assurances pour les organismes à but non lucratif

Considérant que la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval a adhéré au programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) relatif aux assurances de dommages pour les organismes à but non lucratif œuvrant sur son territoire;

Considérant que la Maison des jeunes La Barak, œuvrant sur le territoire de la ville, demande à être reconnu par ce conseil aux fins d'adhérer et de prendre assurance de dommages offert par le programme de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- Que ce conseil reconnaisse, aux fins du programme d'assurances de dommages de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'organisme la *Maison des jeunes La Barak*;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

21. 189-05-17

Demande de reconnaissance du Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval comme organisme reconnu

Considérant que le 18 avril 2017, le Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire recevait la demande de reconnaissance du *Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval*;

Considérant que cet organisme a été créé le 17 mars 2017, en vertu de la *Loi sur les compagnies*, R.L.R.Q., c. C-38;

Considérant que le *Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval* a comme mission de :

- Créer et développer un esprit de compréhension entre les peuples du monde;
- Promouvoir les principes de bon gouvernement et de civisme;
- S'intéresser activement au bien-être social et moral de la communauté;
- Unir les clubs par les liens d'amitié, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle;
- Fournir un lieu de rencontre permettant la discussion ouverte de tous les sujets d'intérêt public, sauf ceux de politique partisane et de religion sectaire qui ne feront pas l'objet de débats de la part des membres des clubs;
- Encourager à servir la communauté, sans récompense financière personnelle, des personnes animées de l'esprit de service, et encourager la compétence et la pratique des principes moraux élevés dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les travaux publics et les entreprises privées.

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De reconnaître le *Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval* comme organisme de la Ville dans les secteurs d'intervention communautaire, socio-éducatif, sportif et de plein air, la demande étant complète et conforme aux exigences;
- Qu'un élu municipal siège sur le conseil d'administration de cet organisme;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

22. 190-05-17

Subvention à la Maison des jeunes La Barak

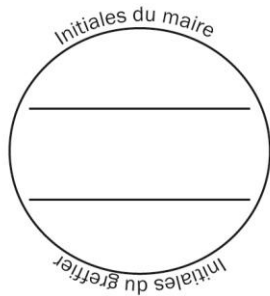
Considérant la demande de la *Maison des jeunes La Barak*;

Considérant le souhait du conseil municipal d'aider financièrement l'organisme:

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'octroyer une subvention de 32 000 \$ à la *Maison des jeunes La Barak*;
- De demander à la *Maison des jeunes La Barak* à se doter d'un plan d'action concret et mesurable pour enrichir son offre de service et augmenter son dynamisme dans le milieu, dans le but de mieux servir sa clientèle et rayonner dans la communauté;



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- D'octroyer une subvention supplémentaire de 6 500 \$, conditionnellement à ce que la *Maison des jeunes La Barak* adhère et participe au Programme SWITCH;
- De répartir les versements de la façon suivante :
 1. Un premier versement de 16 000 \$, en juin 2017;
 2. Un second versement de 16 000 \$, en décembre 2017;
 3. Un versement supplémentaire de 6 500 \$, lorsque le mandat SWITCH sera réalisé et complété;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

23. 191-05-17

Subvention dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse

Considérant la demande de subvention de M. Jérémy Drapeau dans le cadre du programme d'aide à la jeunesse;

Considérant que M. Jérémy Drapeau est un jeune boxeur qui participera à la Coupe Imperium Junior en 2017, où il a gagné le titre de champion canadien de boxe dans la catégorie Benjamin 10-11 ans l'an dernier;

Considérant l'analyse et la recommandation de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- D'octroyer une subvention de 150,00 \$ à M. Jérémy Drapeau, conformément à la politique d'aide à la jeunesse;
- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

RESSOURCES HUMAINES

24. 192-05-17

Embauche de Mme Amélie Grenier à titre d'inspectrice en environnement, temporaire

Considérant les besoins du Service de l'aménagement du territoire;

Considérant qu'un affichage du poste temporaire d'inspecteur en environnement a été réalisé du 3 au 14 avril 2017;

Considérant que les candidatures reçues et les entrevues ont été effectuées;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de l'aménagement du territoire :

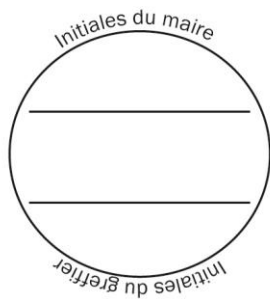
Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de Mme Amélie Grenier à titre d'inspectrice en environnement, pour un poste temporaire de quatre (4) mois à partir du 10 mai 2017, suivant les dispositions de la convention collective de travail en vigueur;
- D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**Procès-verbaux du conseil municipal de la
Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval**

25. 193-05-17

N° de résolution ou annotations

Embauche de Mme Marie-Alexandre Girard-Deschênes à titre d'inspectrice en bâtiment, temporaire

Considérant les besoins du Service de l'aménagement du territoire;

Considérant qu'un affichage du poste temporaire d'inspecteur en bâtiment a été réalisé du 3 au 14 avril 2017;

Considérant que les candidatures reçues et les entrevues ont été effectuées;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de l'aménagement du territoire :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de Mme Marie-Alexandre Deschênes à titre d'inspecteur en bâtiment, pour un poste temporaire de six (6) mois, à partir du 22 mai 2017, suivant les dispositions de la convention collective de travail en vigueur;
- D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

26. 194-05-17

Embauche de M. Jérôme Gagnon-Dupont à titre d'inspecteur écopatrouille, au poste d'étudiant

Considérant les besoins du Service de l'aménagement du territoire;

Considérant qu'un affichage du poste temporaire d'inspecteur écopatrouille a été réalisé du 3 au 14 avril 2017;

Considérant que les candidatures reçues et les entrevues ont été effectuées;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de l'aménagement du territoire :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de M. Jérôme Gagnon-Dupont à titre d'inspecteur écopatrouille, au poste d'étudiant pour quatre (4) mois, à partir du 22 mai 2017, suivant les dispositions de la convention collective de travail en vigueur;
- D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

27. 195-05-17

Embauche de Mme Rose Savard-Paquet à titre d'inspectrice à titre d'inspecteur écopatrouille, au poste d'étudiant

Considérant les besoins du Service de l'aménagement du territoire;

Considérant qu'un affichage du poste temporaire d'inspecteur écopatrouille a été réalisé du 3 au 14 avril 2017;

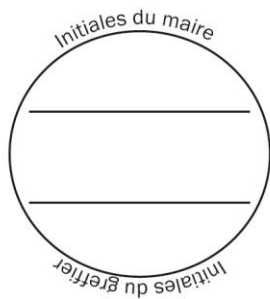
Considérant que les candidatures reçues et les entrevues ont été effectuées;

Considérant la recommandation favorable du directeur du Service de l'aménagement du territoire :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche de Mme Rose Savard-Paquet à titre d'inspectrice écopatrouille, au poste d'étudiant pour quatre (4) mois, à partir du 22 mai 2017, suivant les dispositions de la convention collective de travail en vigueur;



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

28. 196-05-17 Embauche du personnel d'animation du camp d'été 2017

Considérant que le camp d'été se déroulera du 26 juin au 11 août 2017;

Considérant que des normes d'encadrement de l'Association des camps du Québec doivent être respectées;

Considérant les candidatures reçues suivant l'affichage des postes et les entrevues réalisées;

Considérant que 32 personnes doivent être embauchées :

Considérant la recommandation favorable de la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :

- De procéder à l'embauche des animateurs suivants pour le camp d'été 2017 :
 - Rosalie Montminy, Véronique Tremblay, Miguel Therrien, Gabrielle Brousseau, Alexanne Bolduc Laroche, William Jones, Charles-Émile Castonguay, Juliette Cochrane, Adrien Alicot, Émilie Bédard, Laurie Bolduc-Laflamme, Océane Côté, Élisabeth Leclerc, William Daviault, Camille Talbot, Camille Tremblay, Émilie Parent, Alycia Talbot, Ève Dupuis, Kathy Nadeau;
- De procéder à l'embauche des aides-animateurs suivants pour le camp d'été 2017 :
 - Laury Tremblay, Kelly-Ann Bouchard, Jérémy Deneault, Charlotte Lemieux, William Bouchard, Dylan Lemelin Béland;
- De procéder à l'embauche des animateurs spécialisés suivants pour le camp d'été 2017 :
 - Emmanuelle Leclerc, Charles Bédard
- De procéder à l'embauche des accompagnateurs aux enfants ayant des besoins particuliers suivants pour le camp d'été 2017 :
 - Pierre-Alexandre Turgeon, Cariane Lavoie, Naomie Bouchard, Audrey Foisy;
- D'autoriser la directrice du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

29. 197-05-17 Embauche de huit (8) pompiers et premiers-répondants REPORTÉ

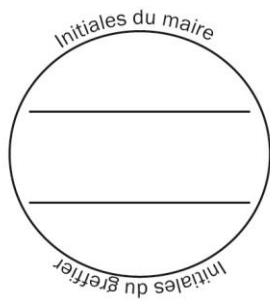
AUTORISATION DE SIGNATURES

30. 198-05-17 Autorisation de signature des contrats des professeurs pour la programmation printanière

Considérant que plusieurs activités de loisirs sont offertes dans le cadre de la programmation de loisirs du printemps 2017 de la Ville et que le nombre d'inscriptions reçues permet au Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire de démarrer différentes activités :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu :



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

N° de résolution ou annotations

- D'autoriser du Service des loisirs, des sports, de la culture et vie communautaire, Mme Nathalie Gagnon à signer les contrats de service avec les contractants suivants, pour animer les activités de loisirs de la programmation du printemps 2017 et que les contractants suivants s'engagent à respecter le contrat qui leur est attribuable:

Activité	Professeur	Montant du contrat
Cheerleading mini	Studio Dance Connection	597.87\$ taxes incluses
Pilates	Marie-Claude Bouchard	480\$ (non taxable)
Entraînement plein air	Karine Giguère	1 494.68\$ taxes incluses
Mise en forme 50 ans plus		
Gymnastique	Bélizia	1241.73\$ taxes incluses
Karaté	Studio Unis NDL	1655.64\$ taxes incluses
Yoga	Élizabeth Tremblay	640\$ (non taxable)
Entraînement muscu-cardio	Carol Poulin	560\$ taxes incluses
Cardio abdo, fesses	Kamikazz sport	459.90\$ taxes incluses

- D'autoriser la mairesse, le directeur général ou la greffière à signer les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

31. 199-05-17

Désignation d'un représentant pour le compte de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval relativement aux services Mon dossier de Revenu Québec

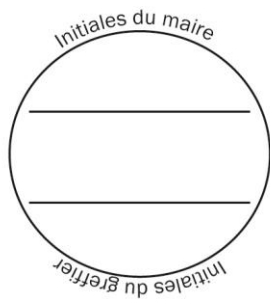
Considérant qu'il y a lieu de désigner un représentant pour le compte de la Ville relativement aux services Mon dossier de Revenu Québec :

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele

Il est résolu :

- Que M. Marc Proulx, directeur général, soit autorisé à :
 - De consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
 - D'effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
 - De signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
 - D'effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQR - Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
 - De consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.
- D'accepter que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec;
- Que Mesdames Audrey Beaulieu, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines et Mme Émilie Levesque, coordonnatrice aux approvisionnements et trésorière adjointe, soit autorisées à utiliser Mon dossier de Revenu Québec en tant que responsables des services électroniques.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain



Procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**La mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

N° de résolution ou annotations

32. 200-05-17

Autorisation de signature – Entente avec Emploi Québec pour l'année 2017-2018

Considérant que la Ville a fait une demande de subvention en lien avec la formation de la main-d'œuvre à Emploi-Québec;

Considérant qu'un représentant de la Ville doit être désigné afin de signer l'entente à intervenir pour le versement de la subvention

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele

Il est résolu :

- D'autoriser Mme Audrey Beaulieu, directrice générale adjointe et responsable des ressources humaines, à signer l'entente à conclure avec Emploi Québec pour les années 2017 et 2018 et tous les documents afférents.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**La mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

33. 201-05-17

PRÉSENTATION

Présentation du rapport financier 2016

Le trésorier, M. Pierre R. Charron, présente le rapport financier 2016.

33. 201-05-17

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions

À 20 h 16, la mairesse, Mme Wanita Daniele, invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 322 LCV et au Règlement 742-14 – *Règlement décrétant la tenue et le déroulement des séances du conseil municipal, abrogeant et remplaçant le Règlement 710-13.*

La période de questions s'est terminée à 20 h 39.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

34. 202-05-17

DISPOSITIONS FINALES

Levée de la séance

Sur la proposition de Mme la mairesse, Wanita Daniele.

Il est résolu de lever la séance à 20 h 39.

Vote pour : M. le conseiller Jean-Philippe Lemieux, Mme la conseillère Christiane Auclair, M. le conseiller Jean-Philippe Mathieu, M. le conseiller Alain Dufresne, M. le conseiller Louis-Georges Thomassin.

**Mme la mairesse s'est abstenue de voter
Adoptée à l'unanimité des conseillers**

En signant le présent procès-verbal, Mme la mairesse est réputée signer toutes les résolutions du présent procès-verbal¹.

Mme Wanita Daniele
Mairesse

Maude Simard, avocate
Greffière

¹ [Note au lecteur]

La mairesse, ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter, mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant. La greffière ne fait que constater les actes du conseil municipal. Il ne s'agit pas d'une opinion juridique.